

TULLE mag

#150

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · N° 150 · OCTOBRE/NOVEMBRE 2020 · WWW.AGGLO-TULLE.FR



TULLE AGGLO À VOTRE SERVICE

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

DU 31 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE | TULLE 2020



Invité d'honneur : **Alain TROUILLY**

SALLE DES FÊTES IMPASSE LATREILLE : 13H - 19H DU LUNDI AU VENDREDI / 10H - 19H SAMEDI ET DIMANCHE

www.photoclubaspttulle.com



Photographie d'Alain Trouilly, membre de la Société Française de Photographie (SFP)



éditorial

Se défendre et soutenir



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



- Pour cette rentrée scolaire si particulière, le maire a salué le travail effectué par les équipes enseignantes et les agents municipaux pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

La Ville est naturellement en première ligne dans la mobilisation défensive contre le virus. Elle l'a été dès le début de l'épidémie. Elle l'est toujours aujourd'hui.

Elle a ainsi équipé de masques tous les Tullistes à l'occasion de deux distributions générales, en mai puis en juin, ainsi que tous les commerçants et tous les agents municipaux. Les achats de 160.000 masques au total, qui ont coûté à la Ville 110.000 €, ont été complétés par les masques en tissus confectionnés grâce aux bénévoles de la Manufacture de la salle Latreille.

La mobilisation de la Ville a aussi pris la forme d'un soutien à ceux qui ont été mis en difficulté par l'épidémie. Elle a ainsi apporté une aide financière (complétée par Tulle agglo) aux commerces tullistes qui en ont fait la demande pour avoir été contraints de fermer pendant les presque deux mois de confinement.

De juin jusqu'à la mi-septembre, la Ville a versé un soutien à 156 commerces pour un montant global de 156.000 €. Une aide complétée par la gratuité des terrasses pour les restaurants et les cafés.

En outre, pour inciter les clients à revenir dans les commerces après le confinement, la Ville a instauré la gratuité du stationnement pendant deux heures du 11 mai jusqu'au 1^{er} septembre.

APPUI AUX ASSOCIATIONS

Un soutien a également été apporté au milieu associatif tulliste. Dès le printemps, la Ville a versé les mêmes subventions que l'an dernier aux associations de solidarité et à celles qui ont des salariés.

Hormis quelques-unes qui ont accepté, par solidarité, que leur subvention soit diminuée, la quasi totalité des associations ont reçu le même montant qu'en 2019, même si leurs activités ont été parfois réduites.

En dépenses et aussi en baisse de recettes (le stationnement surtout), la note sera assez lourde pour la Ville. Mais la résistance face au virus est à ce prix.

Elle a pour l'instant donné d'assez bons résultats sanitaires puisque le nombre de personnes infectées par le virus est resté limité à Tulle. Il faut que ça continue ! Je vous engage donc, toutes et tous, à respecter toujours scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur.

La cloche a sonné

Mardi 1^{er} septembre, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Une rentrée un peu particulière qui, malgré le contexte sanitaire, n'a pas empêché la joie des retrouvailles.

Cette année, seuls les parents des classes de toute petite et petite sections ont été autorisés à pénétrer dans l'enceinte des écoles, mais pas dans les classes. Une difficulté que les familles ont bien accueillie au vu du contexte sanitaire. « Les parents ont été attentifs et compréhensifs au protocole sanitaire mis en place sur les 8 sites scolaires de la Ville, souligne Sandy Lacroix, adjointe au maire en charge de l'Education et de la Jeunesse.

L'ensemble des équipes se sont mobilisées pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions ».

DES EFFECTIFS STABLES

905 élèves sont inscrits pour cette année scolaire, un chiffre stable par rapport à l'année dernière. « Nous avons une dizaine d'enfants en plus sur l'ensemble des sites, précise Sandy Lacroix. Cette rentrée conforte les petits sites scolaires, qui enregistrent une augmentation des inscriptions, notamment à l'école de l'Auzelou. Pour les sites plus importants, seul Joliot-Curie maintient ses effectifs ».

La Ville poursuit l'organisation des rythmes scolaires mis en place en 2013 avec le maintien de la semaine



- Le protocole sanitaire émis le 26 août est appliqué sur chaque site scolaire par l'ensemble du personnel et pourra évoluer en fonction des informations transmises par l'Etat.

à 4,5 jours et des activités périscolaires variées. Le parcours culturel, plébiscité par les enseignants, est aussi reconduit car il permet la découverte des structures culturelles locales. Les élus ont également décidé de poursuivre le renouvellement des outils numériques et de moderniser le mobilier des cantines. Une reprise que les petits comme les grands attendaient avec impatience.



- Des séances de soutien scolaire pourront être organisées sur les temps périscolaires en fonction des besoins des élèves.

Ça s'est passé à Tulle

FINANCES

Des investissements maintenus malgré la crise

Le budget 2020 de la Ville a été adopté, avant la crise sanitaire. Malgré des dépenses en hausse et des recettes en baisse, les grands travaux prévus ont été maintenus.

Le confinement a été instauré le 17 mars, trois semaines après l'adoption du budget 2020 de la Ville. Les conséquences de la crise sanitaire ont donc inévitablement affecté les prévisions financières de la municipalité pour cette année.

Les aménagements urbains prévus ont pu néanmoins être réalisés, souligne Pascal Cavitte, conseiller municipal délégué au Pôle ressources. Rappelant qu'« il n'y a pas eu, cette année encore, de hausse du taux communal de la fiscalité », il relève par ailleurs qu'en raison de la crise sanitaire, la Ville a dû faire face à une forte hausse des dépenses (achat de masques, de gel, de plexiglass...) et à une perte de recettes (gratuité du stationnement, baisse du produit des services...). La facture provisoire de la crise s'élève à environ 700 000€ (400 000€ de dépenses en plus et 300 000€ de recettes en moins). Parmi les dépenses supplémentaires figure le soutien à l'économie locale (200 000€), principalement les aides aux commerçants.

« Ces ajustements financiers n'ont pas remis en cause la capacité d'investissement de la collectivité, indique l'élu. On peut notamment citer en terme de réalisations : l'aménagement des abords du Campus (870 000€), la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville (471 000€), la réhabilitation du quai Continsouza (1 million d'euros), l'installation de toilettes publiques à l'Auzelou (80 000€) ou encore les abords du pont Lachaud (120 000€) ».

La politique de désendettement, à hauteur de 1 million d'euros par an, a permis d'assainir les finances de la Ville et de faire face à cette crise tout en maintenant la qualité des services publics.



- Dans le cadre des travaux du pont Lachaud, la Ville a pris en charge la réalisation de la zone de rencontres et du parvis sécurisé devant le tribunal pour un montant de 120 000€.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Les élus de la majorité sont de nouveau présents chaque premier samedi du mois sur les marchés de la gare et de la Cathédrale pour échanger avec les habitants.

Une question ? Une réclamation ? Un renseignement ? Une initiative à valoriser ? Les élus se tiennent à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions. Les demandes spécifiques sont relevées et transmises au médiateur urbain. Celui-ci fait ensuite les démarches nécessaires auprès des services de la mairie. Chaque sollicitation est suivie personnellement par chaque élu et il s'engage à tenir informés les demandeurs dès qu'il est en mesure de leur apporter une réponse.

 **Les stands sont présents les 1^{ers} samedis du mois de 9h30 à 11h30 sur les marchés de la Cathédrale et de la gare.**



UNE BELLE VENTE !

Une quarantaine d'acheteurs potentiels ont assisté à la vente aux enchères des objets de l'ancienne Banque de France de Tulle début septembre. La quasi totalité des lots, dont les lustres Poul Henningsen, ont trouvé preneurs. Une vente atypique dont le montant a atteint 15 000€ au total.

ZÉRO PESTICIDE

Les cimetières passent au vert !

Depuis un an, la Ville a mis en place un plan de végétalisation des cimetières sur les deux sites dont elle doit assurer la gestion et l'entretien : Cueille et Puy Saint-Clair.

A quelques jours de la Toussaint, le public se rend plus fréquemment sur les sites de Cueille et du Puy Saint-Clair. Certains sont surpris de voir la végétation reprendre çà et là ses droits. Certes, le confinement a fait prendre du retard au gardien/jardinier François Ceaux dans l'entretien des allées, mais il s'agit surtout d'une volonté de la Ville de végétaliser les cimetières. L'usage des produits phytosanitaires est interdit dans les lieux publics depuis janvier 2017 et pour protéger la santé des visiteurs et préserver l'environnement, Tulle a donc choisi d'enherber les allées gravillonnées.

Fin septembre, les équipes techniques ont ciblé des zones d'intervention sur les deux sites et ont retiré une partie des gravillons pour semer des plantes herbacées. « Il s'agit de plantes résistantes à la chaleur, au gel et au piétinement, précise Claire Freyssac, responsable du pôle espaces publics et environnement. D'ici trois à quatre ans, les résultats seront plus visibles. Il faut un peu de patience et de compréhension de la part des utilisateurs. Les cimetières sont en pleine transition écologique. Les familles ont aussi un rôle majeur à jouer en respectant le règlement et en participant à l'entretien des sépultures régulièrement ».

Le cimetière de Cueille s'étend sur 1,6 hectare et compte à ce jour 1330 concessions (+ 144 cases de columbarium). Celui du Puy Saint-Clair, sur 2,6 hectares, possède 3400 concessions (+ 90 cases de columbarium). Des sites vastes qu'entretient seul le gardien. François Ceaux est également présent lors des cérémonies et répond aux sollicitations des familles et des services funéraires. Pour la Toussaint, les deux sites seront ouverts de 9h à 17h.



La Ville a investi 25 000€ dans l'achat d'un véhicule électrique maniable et silencieux (Goupil) pour faciliter le travail du gardien dans les cimetières. Les équipes des espaces verts et de la propreté urbaine participent à l'enherbement des sites.

RÉUNION PUBLIQUE

DES CITOYENS AUTEURS ET ACTEURS

Le jeudi 5 novembre à 18h30, la municipalité convie les Tullistes à la salle de l'Auzelou pour une réunion publique sur le dispositif Action Cœur de Ville.

Deux ans après son lancement, les élus et les équipes en charge du dossier souhaitent présenter un bilan des actions qui ont été engagées sur Tulle dans le cadre de ce dispositif national. La concertation publique menée en 2019 se prolonge en 2020 par des enquêtes complémentaires sous format numérique. Ainsi, vous avez répondu très nombreux à l'enquête concernant l'ancien cinéma Le Palace. Aujourd'hui, le même engagement est attendu pour deux consultations portant sur l'environnement au travers des espaces publics : le parc de la mairie et le square du Chandon. Cette réunion publique est ouverte à tous, afin de construire ensemble la ville de demain.



DANSE EN MAI

Cela commence par un chant doux. Puis l'homme se lève, démarche gracieuse, chaloupée et animale. Seydou Boro, chorégraphe burkinabé, cale le pas du cheval sur le sien. Un solo dansé que le public a pu découvrir lors du festival Danse en mai, au Théâtre de Tulle. Cette 11^e édition ouvre le bal de la saison pour la scène nationale L'Empreinte.

Les petits nouveaux



MERVEILLES

Morue, cochon de lait, Feijoada (cas-soulet brésilien)... la formule buffet du midi devrait rassasier les gourmands. **Valdo Ferreira Bongs** et son équipe font voyager leurs clients avec une cuisine aux saveurs brésiliennes et portugaises.

36 quai Baluze

Tél : 09 86 56 68 00

Ouvert lundi au dimanche de 12h à 15h et de 19h à 23h



TUL'COS

Pour une touche d'originalité à la pause déjeuner ou un dîner, n'hésitez pas à venir déguster les tacos revisités de **Cloé Mous-sours** : des sandwiches chauds et complets agrémentés d'une sauce fromagère maison (sur place ou à emporter ; livraison possible).

114 avenue Victor-Hugo

Tél : 09 83 81 19 68

Ouvert lundi au vendredi 11h à 14h30 et 18h à 22h30, samedi 11h15 à 15h et 18h à 23h, dimanche 17h30 à 22h30



EMPIRE CUT

Un nouveau salon de coiffure mixte et barbier vient d'ouvrir dans l'avenue. **Christine** et **Rodolphe** misent sur leurs savoir-faire pour séduire la clientèle. Ils proposent de nombreux services dans une ambiance conviviale.

11 avenue Victor-Hugo

Tél : 05 55 27 38 20

Ouvert mardi 12h à 19h et mercredi au samedi 10h à 19h



DOCT. ORDINATEUR

Sylvain Peuch reprend les rênes du commerce dans lequel il a été apprenti. Une nouvelle aventure pour le jeune chef d'entreprise qui diversifie son activité de maintenance et de dépannage informatique avec l'aide de ses salariés.

21 ter avenue Alsace-Lorraine

Tél : 05 55 27 59 16

Ouvert lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 19h (sur RDV)

www.docteurordinateur.com/tulle



BIENVENUE

Salima Saa, nouvelle préfète de la Corrèze, a succédé à Frédéric Veau en août dernier. Cette ancienne cadre d'entreprise de 49 ans devient la deuxième femme à accéder à ce poste dans le département. Elle souhaite mettre à profit son expérience professionnelle au service de l'action publique.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

EXPOSITION

La galerie Correz'Art invite ce mois-ci l'artiste Victoria Danville avec ses sculptures et ses tableaux en tissus. Entrée libre

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE, 4 rue Félix-Vidalin du mardi au samedi de 14h à 18h

www.correzart.com

EXPOSITION

La galerie Trechoise expose les peintures et les sculptures de Nicole et Giovanni Carosi.

Entrée libre

DU 30 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE, 9 rue des Portes-Chanac du mardi au samedi 14h à 18h

LE MOIS DU DOC

La médiathèque intercommunale Eric-Rohmer participe à cette nouvelle édition et programme six projections gratuites à l'auditorium.

DU 23 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE, avenue Winston-Churchill : lundi, mardi et jeudi 14h à 18h, vendredi 14h à 19h, mercredi et samedi 10h à 18h

Retrouvez le programme complet sur www.mediatheque.tulleagglo.fr

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



CAMPUS UNIVERSITAIRE

Les aménagements se terminent

Depuis un an, la Ville met en œuvre l'aménagement urbain du quartier en lien avec la création du campus portée par Tulle agglo.

Ce chantier phare pour la municipalité, de 870 000€, touche à sa fin. Il a permis de redessiner et moderniser l'axe routier. L'entreprise Eurovia, en charge des travaux, sous le contrôle des techniciens ingénierie de la Ville, a repris les trottoirs de part et d'autre de la rue du 9 Juin 1944 et a créé, du côté de la Céronne, un double sens de circulation pour les cyclistes et les piétons (béton désactivé). Une zone de rencontre a été créée entre le parvis du restaurant interentreprises et le bâtiment 419 (910 m² de résine claire). Et pour finir, un amphithéâtre de verdure a été conçu au pied du campus (terre végétale, arbres). L'entrée de la rue a également été totalement repensée pour réduire la vitesse des véhicules (zone 30) avec le réaménagement de la place des Nez Noirs et la création d'une terrasse devant le restaurant Chez Gus. Le mobilier urbain et le nouvel éclairage public contribuent également à l'embellissement du site, qui sera sûrement apprécié par les futurs étudiants lors de leur rentrée en 2021.



CŒUR DE VILLE

La réhabilitation du 27 rue Jean-Jaurès a débuté cet été avec la démolition des pièces intérieures. L'entreprise, mandatée par Polygone, débarrasse progressivement les étages pour permettre en novembre le renfort des structures principales des planchers. Cette future résidence, labélisée Habitat Senior Services, sera composée de 11 logements (T2 et T3).




DÉMOCRATIE

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

Bernard Combes va à la rencontre des administrés et propose des temps d'échanges privilégiés.

Le maire assure des permanences un samedi par mois de 11h à 12h30. Elles se font sans prise de rendez-vous et sont ouvertes à tous les Tullistes qui souhaitent le rencontrer. Travail, famille, argent, vie de quartier, projets... tous les sujets pourront être abordés, l'objectif étant d'échanger avec les habitants. La prochaine permanence se tiendra samedi 21 novembre à 11h à l'école de l'Auzelou.

 **Permanence suivante : samedi 12 décembre à 11 h à l'Hôtel de Ville (sans rdv)**


j'aime
mon
QUARTIER

ENVIRONNEMENT

Le décor est planté !

Une dizaine de Tullistes ont participé au concours organisé par la Ville au printemps pour embellir les balcons, terrasses et jardins.

« Une première plutôt réussie malgré le contexte sanitaire particulier, souligne Stéphanie Perrier, adjointe à l'Environnement. Les différents participants (jardins privés ou collectifs, balcons) ont pris du plaisir à nous montrer leurs plantations. Des espaces (petits ou grands) souvent agrémentés de nichoirs ou d'hôtels à insectes, avec des plantations simples que les habitants entretiennent pour la plupart depuis quelques années ». Ces initiatives collectives ou individuelles embellissent les quartiers et contribuent au maintien de la biodiversité. Ce concours sera renouvelé au printemps 2021 et la Ville compte sur la mobilisation de tous !

 La liste des gagnants sur www.agglo-tulle.fr



ON RALENTIT !

La zone de rencontre située entre le marché couvert de la gare et la place Lovy a été réhabilitée début septembre afin de remplacer le revêtement. Une intervention en deux temps, par l'entreprise Eurovia, afin de consolider ce ralentisseur. Le coût du chantier est estimé à 24 000€ pour la Ville.

L'EMPREINTE


Une nouvelle saison pour nourrir les esprits et le sens

La Scène nationale dévoile un avant-programme riche et varié pour cette nouvelle saison. Théâtre, danse, musique, arts de la piste... le spectacle ne fait que commencer !

L'équipe du théâtre se mobilise pour accueillir le public dans les meilleures conditions et elle a mis en place un programme bimestriel qui détaille les spectacles, les rencontres, les ateliers et la vie des théâtres (5 numéros). Une dizaine de spectacles ont pu être reportés à cette saison et de nombreux partenariats à Tulle, Brive et sur l'ensemble du territoire corrézien sont renouvelés. Les artistes complices ponctuent une nouvelle fois cette programmation variée, avec entre autres Barbara Métais-Chastanier et son cycle de rencontres « les Tribunes ».

Une création théâtrale sera également présentée le 23 octobre à Tulle (Trio en mi bémol) dans le cadre de l'année Éric-Rohmer. La création sera une fois de plus mise à l'honneur avec « Les paroles impossibles », cirque/théâtre de Yann Bourgeois le 5 novembre (artiste associé de Danse en mai 2021) ; ou bien encore « Le silence et la peur » de David Geselson le 8 décembre avec un casting franco-américain. Une scène, deux lieux : Baro D'Evel, la compagnie franco-catalane de cirque, proposera deux spectacles intitulés « Là » les 14 et 15 janvier à Tulle puis « Falaise » les 10, 11 et 12 mars à Brive.

Des spectacles jeune public composent également cette saison avec, entre autres, un voyage chrono-musical « Variations » accessible dès un an, les 7 et 10 avril à Tulle. Puis, temps fort de la scène tulliste en janvier, le festival du Bleu en hiver, qui continue de tracer son sillon entre jazz et musiques improvisées. Les amateurs de classique apprécieront aussi « Illusions perdues » de Pauline Bayle, adapté du roman de Balzac, le 1^{er} avril à Tulle. Alors à vos billets, les artistes n'attendent plus que vous !

 **Programme complet sur www.sn-lempreinte.fr. Billetterie ouverte du mardi au vendredi de 13h à 17h et samedi 10h à 13h (confirmation et paiement des places 15 jours avant chaque spectacle) ; navette Tulle-Brive 1€ aller-retour**



● La chanson de Renard de Fidel Fourneyron, mardi 27 avril à 20h30 au Théâtre de Tulle. A partir de 9 ans (photo Julien Bourel)



● Illusions perdues de Pauline Bayle, jeudi 1^{er} avril à 20h30 au Théâtre de Tulle (photo Mathieu Hagene)



NAVIGATION DES PENSÉES

« Le ciel commence à hauteur des semelles », l'exposition de Fabienne Yvert à l'église St Pierre vient de se terminer : peinture, céramique, verre... la plasticienne manie différents matériaux à la fois fragiles et solides. Elle a offert au public un moment de partage et de poésie dans ce lieu si particulier.



o Chemin du POC au début du 20^e siècle et le nouveau pont qui aujourd'hui fait partie de la rue Louisa-Paulin - Fonds AM Tulle.

TOURISME

UNE SAISON ATYPIQUE

L'équipe de l'Office de Tourisme annonce une tendance plutôt positive pour cette saison estivale, malgré la crise sanitaire.

Notre territoire possède de nombreux atouts qui ont attiré une clientèle de proximité à la recherche de nouveautés, d'originalité et de sécurité. La destination « nature » a notamment séduit les randonneurs cet été, constatent les professionnels, tout comme les visites guidées thématiques de Tulle et les nocturnes musicales du centre historique. En revanche, la crise sanitaire et, donc, l'absence de clientèle de groupes, a tout de même impacté fortement certains sites (campings, restaurants...), nuance l'Office de Tourisme. Point positif de l'été : les touristes ont fréquenté la nouvelle antenne située au cœur du centre ancien et ont particulièrement apprécié le nouvel espace boutique.

 www.tulle-en-correze.com

HISTOIRE DE NOS RUES

La rue Louisa-Paulin


Louisa Paulin était une professeure de lettres, écrivaine et poète dont « la vie et la pensée étaient orientées vers la paix et l'universelle fraternité ».

C'est avec ces mots que Guy Senges, le Président de la Société des Amis de Louisa Paulin, présente en 1991 cette femme hors du commun, lors de sa demande de dénomination d'une rue au nom de la poète.

Louisa Paulin est née le 2 décembre 1888 à Réalmont à côté d'Albi (Tarn). Fille de cafetier, c'est vers l'enseignement et l'écriture qu'elle s'engage dès 1907. Nommée professeure à l'Ecole Primaire Supérieure de Tulle (actuel Collège Clemenceau) en 1913, elle s'installe dans la ville aux 7 collines jusqu'en 1930, date à laquelle elle retourne enseigner à Albi.

Lors de son passage à Tulle, cette femme libre et indépendante, comme elle se décrivait, rédige ses premiers textes et poèmes sous le pseudonyme de « Lychnis », inspiré du nom d'une fleur sauvage. Attachée à sa ville d'adoption, Louisa Paulin a publié dans les années 1920 plusieurs contes et essais régionalistes dans la revue La Vie Limousine. Si elle n'obtient pas le succès espéré auprès des rédactions parisiennes qu'elle sollicite, son talent est enfin reconnu dans les années 1930 à la suite d'une intense activité littéraire à la fois en français et en occitan. L'auteur du poème « Je voudrais bâtir une ville heureuse » décède le 23 avril 1944 dans sa commune de naissance.

Lors de sa séance du 28 juin 1991, le Conseil municipal décide d'attribuer le nom de Louisa Paulin à la portion de voie de l'ancien chemin de fer du Paris-Orléans-Corrèze, qui relie aujourd'hui le Centre Culturel et Sportif au chemin de Gamot.

 Vous souhaitez réagir ou vous disposez de documents ou de photographies ?
Contactez les Archives municipales au 05 55 21 73 02



EN FAMILLE

Une plaque en hommage à Eric Rohmer a été inaugurée au 95 rue de la Barrière en présence de son fils Laurent Schérer. Un moment symbolique, dans le cadre des événements proposés par la Ville pour célébrer le 100^e anniversaire de sa naissance. Dix ans après sa mort, le réalisateur français, figure de la Nouvelle vague, s'inscrit un peu plus dans l'histoire de la ville.

Pass'

SPORT CULTURE

6 / 25 ANS

TU SOUHAITES FAIRE DU SPORT OU PRATIQUER UNE ACTIVITÉ CULTURELLE ?

Le Pass' SPORT CULTURE est un coup de pouce financier qui aide les jeunes Tullistes entre 6 et 25 ans (sous condition de ressources) à pratiquer une activité sportive ou culturelle tout au long de l'année.

N'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale !



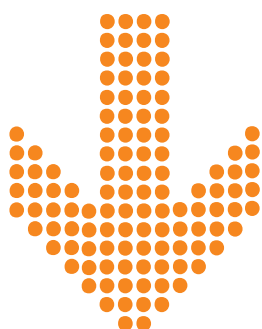
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

25 quai Gabriel-Péri – Maison de la solidarité – 3^e étage – 05 55 21 73 18



TULLE AGGLO À VOTRE SERVICE

Tulle agglo est née en 1993 avec le regroupement de 12 communes dont Tulle. Aujourd'hui, la Communauté d'agglomération compte 43 communes et veille à l'équilibre de son territoire. Les nouveaux élus communautaires entament un nouveau mandat dans un contexte particulier et souhaitent poursuivre le développement de l'offre de services pour les habitants. La collectivité est désormais présente dans le quotidien de tous, Tulle mag vous invite à découvrir de quelle façon.



TULLE AGGLO À VOTRE SERVICE

- La médiathèque intercommunale propose de nombreux services, dont un espace jeux vidéos qui séduit les jeunes (photo William Raynal)

Quel est le point commun entre une place en crèche, un livre à emprunter, une séance d'aquagym ou encore le tri sélectif ? Ce sont tous des services de Tulle agglo, la Communauté d'agglomération, une institution publique présente à vos côtés dans de nombreux domaines de la vie courante et pourtant souvent mal identifiée. Elle possède des compétences obligatoires, telles que l'action économique, l'aménagement du territoire, la lecture publique, etc. En revanche, certaines résultent avant tout d'une volonté politique comme par exemple la voirie communale, les crèches ou encore la collecte des déchets.

Tulle fait donc partie des 43 communes qui composent cette Communauté d'agglo. Elle joue un rôle majeur en tant que ville centre et bénéficie de la présence de nombreux équipements communautaires parmi lesquels la médiathèque intercommunale,

le Centre aqua ou bien encore la Maison des enfants. Le siège de Tulle agglo est également basé à Tulle, rue Sylvain-Combes, où une soixantaine d'agents travaillent. La ville joue donc un rôle central dans le Pays de Tulle, grâce à sa situation géographique et aux nombreux services dont elle dispose.

Des services qui bénéficient à l'ensemble des habitants du territoire comme le Conservatoire de Musique et de Danse, le Centre Culturel et Sportif, le stade Alexandre-Cueille ou encore le Dojo municipal.

L'équilibre territorial se retrouve aussi dans les services de l'agglo qui interviennent sur l'ensemble des communes, par exemple la collecte des déchets, l'entretien de la voirie communale, l'économie, le SPANC, la cellule rivières... Ses agents œuvrent chaque jour au bon déroulement des services.

BUDGET 2020

Le budget 2020 de Tulle agglo, voté le 10 février dernier, s'élève

à 44,4 millions d'euros. Ce budget avait pour objectif de permettre la continuité des services et des projets en cours jusqu'à l'installation du nouveau Conseil communautaire en juillet dernier. « Il n'y a pas eu de hausse du taux de la fiscalité, précise Laurent Siblot, directeur général des services de Tulle agglo. Il a fallu prendre en compte les impacts de la crise de la COVID-19 mais la plupart des investissements prévus ont été maintenus, comme par exemple les travaux du campus universitaire, les interventions en terme de voirie avec les travaux du Pont Lachaud ou encore l'achat de véhicules pour la collecte des déchets ».

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Sur le plan administratif, les Tullistes sont aussi régulièrement en contact avec les services de Tulle agglo, notamment en matière de facturation. Exemple : la facture actuelle d'eau et d'assainissement, qui comprend une part eau potable (gérée depuis 2019 par le Syndicat du Puy des Fourches) et une part assainissement collectif (gérée par Tulle agglo depuis 2018).

Cette facture porte une entête double jusqu'au 1^{er} janvier 2021, date à laquelle l'agglo sera uniquement en charge de la compétence assainissement (infos pratiques sur eaux.agglo-tulle.fr). Ce service en régie conduit Tulle agglo à investir chaque année pour la modernisation du réseau tulliste avec un programme de travaux d'environ 2 millions d'euros.

18 ÉLUS TULLISTES

Le 15 juillet dernier, les 73 membres du Conseil communautaire ont renouvelé leur confiance à Michel Breuilh pour la présidence de Tulle agglo, un mandat de six ans pour lequel 18 conseillers de Tulle siègent à ses côtés. Les conseillers communautaires se réunissent en moyenne une fois par trimestre afin de débattre et de voter les

actions à mener sur le territoire.

Michel Breuilh préside les séances du Conseil et du Bureau et s'assure de la mise en œuvre des décisions avec l'aide des services. Au moins une fois par mois, le président réunit le Bureau pour traiter des affaires générales et prendre certaines décisions. Les 12 vice-présidents et 9 conseillers communautaires participent à ces réunions.

4 élus tullistes ont été élus vice-présidents : Bernard Combes en charge du Développement économique, Ana Maria Ferreira en charge de l'Habitat, de la Politique de la ville et des Gens du voyage, Yvette Fournier en charge de l'Attractivité du territoire, de la Formation et de l'Enseignement supérieur, et Christèle Coursat en charge de la Culture et de la Lecture publique.

Pascal Cavitte et Fabrice Marthon font également partie du Bureau. Les 12 autres élus tullistes (9 de la Majorité et 3 de l'Opposition) siègent dans les différentes commissions.

Ces élus chargés de représenter la ville centre travaillent également à l'échelle du territoire. Cette double casquette permet d'envisager des projets et des actions pour Tulle ainsi que pour l'ensemble de l'agglo, dans l'intérêt de tous les habitants.

DES PRIORITÉS

Le projet de territoire à construire par l'ensemble des conseillers communautaires donnera les grandes orientations de ce mandat. Cependant, certains axes sont d'ores et déjà des priorités pour la nouvelle équipe, notamment l'économie avec le maintien ou la reprise de l'usine BorgWarner, l'amélioration de l'habitat, la mobilité et l'environnement.

Tulle agglo possède de nombreux services qui accompagnent votre quotidien. Certains sont mutualisés avec la ville de Tulle : pres-

LES CHIFFRES / CLÉS

44,4

MILLIONS D'EUROS. TEL EST LE MONTANT DU BUDGET 2020

73

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SIÈGENT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, PARMIS EUX, 18 ÉLUS REPRÉSENTENT TULLE

2

ENTREPRISES SONT PRÉSENTES SUR LA ZONE DE TULLE-EST

200

AGENTS TRAVAILLENT AU SEIN DE TULLE AGGLO RÉPARTIS SUR PLUS DE 26 SERVICES DISSÉMINÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE

1 350

KM DE VOIES COMMUNAUTAIRES À ENTREtenir

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT



MICHEL BREUILH,
Président de Tulle agglomération depuis 2014

TULLE mag: Comment envisagez-vous ce second mandat à la tête de la Communauté d'agglomération ?

Il s'agit de poursuivre ce que nous avons pu engager sous la précédente mandature en préservant l'équilibre territorial. Le territoire de l'agglomération a évolué avec la prise de compétences obligatoires et la délégation de l'une d'entre elles à des syndicats. Je pense par exemple à la compétence eau potable pour laquelle nous avons fait le choix de ne pas créer de régie communautaire. Un travail a été fait en amont pour donner le cadre législatif aux quatre syndicats. L'eau, la voirie, les déchets... les maires se sentent parfois dépossédés de certaines de leurs missions au fur et à mesure des transferts de compétences, il est donc important que durant ce mandat, toutes les actions soient menées en concertation avec les communes. L'agglomération possède de nombreux atouts avec un maillage territorial équilibré en matière de commerces, d'artisans, d'entreprises, de formation professionnelle et d'agriculture. Il faut préserver cet équilibre, mais aussi aller plus loin en offrant de nouvelles perspectives modernes et innovantes en matière de services à la population (exemple du Campus universitaire ou des Maisons de santé).

TULLE mag: Quelles vont être les priorités du mandat ?

L'élaboration du projet de territoire nous permettra au début l'année 2021 de donner les grandes orientations du mandat. Nos actions seront vraisemblablement orientées vers l'habitat, la transition écologique, l'économie, la mobilité et la santé. L'enjeu de ce début de mandat, c'est aussi l'avenir de l'usine BorgWarner à Eyrein. Nous travaillons conjointement avec les différents partenaires institutionnels et les organisations syndicales sur un plan de sauvegarde ou de reprise du site industriel. L'agglomération a aussi mis en place un plan local d'aide à l'économie et à l'emploi pour les structures impactées par la crise de la Covid-19. Un fonds de solidarité qui a permis de verser 500 000€ d'aides directes.

TULLE mag: Quel est le rôle de la ville centre au sein de Tulle agglomération ?

Il est important de conserver un équilibre entre la ville centre et le reste du territoire. L'attractivité de la Tulle rayonne sur l'ensemble du territoire et cette dynamique permet d'impulser des actions communautaires. Je pense par exemple à l'Action Cœur de ville développée par la ville centre qui se décline sur sept bourgs structurants de l'agglomération. Cœur de bourg permettra d'accompagner ces communes dans leurs choix d'aménagements : habitat, économie, transport... Tulle a 18 représentants au sein du Conseil communautaire contre 21 sous le précédent mandat. Un signe politique en faveur de l'équilibre dans la représentation des communes. La ville centre est une locomotive pour le territoire mais l'inverse est aussi vrai : plus la vitalité des communes du territoire est forte, plus celui-ci est fort.



Les agents du service de la collecte des déchets effectuent le ramassage des ordures ménagères sur Tulle et l'ensemble des communes du territoire (photo Tulle agglomération)

tation de services (interventions des services municipaux sur les bâtiments de l'agglomération), mutualisation d'agents de direction (Directeur général des services et Directeur général adjoint des services techniques) ou encore services communs (Marchés publics ou Informatique). La mutualisation permet aux deux collectivités de limiter les coûts et d'éviter les doublons.

Les services sont variés, complémentaires des services de la Ville et répondent aux besoins de notre territoire. Exemples avec les services du Pôle économie et de l'Habitat :

- Le Pôle économie, au service des entreprises et des porteurs de projets, propose un accompagnement



Tulle agglomération a participé au maintien de l'offre de soins sur Tulle avec la construction de la Maison de santé des 7 Collines (ouverture en octobre 2017).



Le réseau de transports urbains s'adapte aux besoins pour desservir davantage les hauteurs de la ville.



La Maison des enfants est une crèche pilote sur les questions d'environnement et de santé en Corrèze (photo Nadia Mauleon)

personnalisé. Il permet aux professionnels de gagner du temps grâce à un interlocuteur unique, de faciliter les démarches financières et administratives et d'offrir une mise en relation avec les différents acteurs économiques et institutionnels du territoire (contact : poleeco@tulleagglo.fr ; 05 55 20 68 46). Il a été fortement mobilisé pour la crise sanitaire et son équipe est associée au dossier BorgWarner dans la recherche d'une solution pérenne pour ce site industriel.

- Le service Habitat propose des aides financières jusqu'à la fin de l'année, en complément de celles

mises en place par le Conseil départemental (création d'un dossier unique pour faciliter les démarches). Il en existe trois : l'aide à la rénovation énergétique, l'aide au maintien à domicile par l'adaptation du logement, l'aide d'urgence pour un retour à domicile après un accident (contact : habitat@tulleagglo.fr ; 05 55 20 75 00).

Un nouveau programme d'aides sera créé dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à partir de 2021 (pour 5 ans). Cette opération a pour but d'offrir un service d'ingénierie et d'aides financières aux

propriétaires privés sur l'agglo. Elle se basera sur l'étude, menée l'an dernier, qui a permis de cibler différentes problématiques comme le taux élevé de logements vacants sur Tulle.

L'ensemble des services administratifs, d'aménagement, de développement, d'environnement, de la petite enfance, des transports et de la mobilité, de la lecture publique, de l'eau... se mobilisent aux cotés des services de la Ville pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers. Retrouvez l'ensemble des informations sur le portail de services www.agglo-tulle.fr, le site commun Ville/agglo.

LES INFOS EN PLUS

UN FONDS DE SOLIDARITÉ

En partenariat avec l'État, la Région et les acteurs de l'économie du territoire, les élus de Tulle agglo ont souhaité se mobiliser pour proposer un plan d'aide à l'économie et à l'emploi local suite à la crise de la Covid-19. Des aides directes, sous forme de subventions, ont donc été mises en place pour les commerçants et artisans du territoire.

Au total, 500 000€ de subventions ont été versées par Tulle agglo à 282 bénéficiaires éligibles (sur 419 dossiers reçus). Des commerçants pour la plupart dans des domaines variés comme l'alimentaire, la coiffure, la restauration, le prêt-à-porter, etc. Parmi ces demandes, 222 dossiers ont été déposés par des commerçants ou artisans tullistes, 156 d'entre eux ont pu bénéficier de cette aide financière avec une moyenne de 1 600€ par dossier. Un soutien financier complété par le dispositif de la Ville.



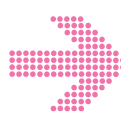
JOURNÉES DU PATRIMOINE



La nouvelle exposition du Musée de Cloître a attiré les curieux. Cette édition a vu ses entrées impactées par le contexte sanitaire (885 entrées pour les 2 sites), mais les animations proposées ont néanmoins rencontré un succès certain.



FOULÉES TULLISTES



Un millier de personnes ont participé à la 42^e édition malgré le contexte sanitaire. Cet événement populaire séduit toujours autant petits et grands sportifs, avec les courses enfants dès trois ans et la déguiz'run.

QUAND LES *Tullistes*



FORUM DES ASSOCIATIONS



Crise sanitaire oblige, la fête des associations s'est adaptée pour proposer un temps de promotion des activités sportives, culturelles et sociales place Berteaud. Un moment convivial qui a réuni environ cinquante associations.



RALLYE MYTHIQUE



Près de 280 voitures anciennes de diverses marques ont défilé avenue Victor-Hugo pour l'Auto Tour Optic 2000 début septembre. Le pilote finlandais Ari Vatanen a joué le jeu des autographes pour le grand plaisir des fans.

ils l'ont fait!



LA MAIN VERTE



Les locataires de la Résidence de Nacre ont supervisé la plantation de plantes vivaces issues des serres municipales. Une touche de verdure pour agrémenter les aménagements extérieurs dont bénéficient les seniors.



SOUVENIRS SOUVENIRS



Voitures rétro, vélos et accordéons ont rythmé les rues de Tulle début septembre. Ce clin d'œil au Tour de France organisé par la Cité de l'accordéon a mobilisé les passionnés de musique, de vélos et de vieilles voitures.

FONT VIBRER LEUR ville



BARATHON 2020



Cette édition proposée par Elizabeth My Dear et Grive la Brailarde a débuté par un concert de Thomas Ezekiel dans la rue Jean-Jaurès. Ce début de soirée tout en douceur s'est poursuivi avec le duo rock Grande.



HORS LES MURS



La ludothèque Air de Jeux a animé le début des « escales » des Lendemain qui Chantent sur le parvis de la Cité. Une mise en bouche ludique et conviviale avant le concert hors les murs de Turbo Niglo.

les rendez-vous

6 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE

VENDREDI 23 OCTOBRE

JUSQU'AU 24 OCTOBRE

JEUDI 29 OCTOBRE

31 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

JEUDI 5 NOVEMBRE

JEUDI 5 NOVEMBRE

MARDI 10 NOVEMBRE

MARDI 10 NOVEMBRE

SAMEDI 14 NOVEMBRE

SAMEDI 14 NOVEMBRE

VENDREDI 20 NOVEMBRE

SAMEDI 21 NOVEMBRE

SAMEDI 28 NOVEMBRE

LUNDI 30 NOVEMBRE

LES COULISSES DU LIVRE *

Exposition à la médiathèque Éric-Rohmer par Didier Jean et Zad, illustrée par Sérgio Marques. Hall d'exposition. **ENTRÉE LIBRE**

TRIO EN MI-BÉMOL

20h30, Théâtre de Tulle concert du groupe Ars Nova dans le cadre de l'hommage à Éric Rohmer
www.agglo-tulle.fr

MARIE BAZIN

Exposition à la galerie Tréchoise 9 rue des Portes-Chanac. **ENTRÉE LIBRE**
www.mariebazin.com

CINÉ-CONCERT LIVE

19h, salle des Lendemains qui Chantent propose « la Nuit des morts vivants » par Texas Texas.
deslendemainsquichantent.org

FESTIVAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

Salle Latreille organisé par l'ASPTT. **ENTRÉE LIBRE**
www.photoclubasptttulle.com

RÉUNION PUBLIQUE

18h30, salle de l'Auzelou autour du dispositif Action Cœur de ville. **OUVERT À TOUS**
www.agglo-tulle.fr

BABYLON CIRCUS *

20h30, salle des Lendemains qui Chantent pour découvrir leur nouvel album. **12€**
deslendemainsquichantent.org

DON DU SANG

8h à 13h30, salle de l'UP-Marie-Laurent sur inscription
www.resadon.fr

CONSEIL MUNICIPAL

18h, Hôtel de Ville. **OUVERT À TOUS**
www.agglo-tulle.fr

NUIT DES MUSÉES *

Les musées de la Ville sont ouverts jusqu'à minuit. **GRATUIT**
www.agglo-tulle.fr

USTC /MONTPELLIER

20h, au Centre Culturel et Sportif match de basket de National 3

ATELIER TEXTILES MANU *

13h30, salle de l'Auzelou. Retours d'expériences des couturières de Tulle et échanges autour des pistes de développement. **OUVERT À TOUS**

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

11h, à l'école de l'Auzelou. Le maire échange avec les administrés sans rendez-vous

JEUX DE SOCIÉTÉ

14h30, médiathèque Éric-Rohmer avec Air de Jeux dans le cadre de l'hommage au cinéaste. **OUVERT À TOUS**

PROJECTION

20h30, Véo ciné. « 26 lettres et un philosophe » de Suzy Cohen dans le cadre de l'hommage à Éric Rohmer
www.agglo-tulle.fr

* BABYLON CIRCUS

JEUDI 5 NOVEMBRE



© Lucie Rimey-Meille

Babylon Circus s'assied, se met en scène, pour fêter ses 25 ans et présenter State of Emergency, son nouvel album. Tantôt susurré, tantôt à gorges déployées, Babylon Circus donne de la voix, comme s'il y avait urgence à faire sauter d'un geste les barrières qui les séparent du public.

Salle des Lendemain qui Chantent, av. du Lieutenant-Colonel Faro, à 20h30. 12€, concert assis et port du masque obligatoire, ouverture des portes 30 min avant le concert (bar fermé).

* ATELIER TEXTILES MANU

VENDREDI 20 NOVEMBRE

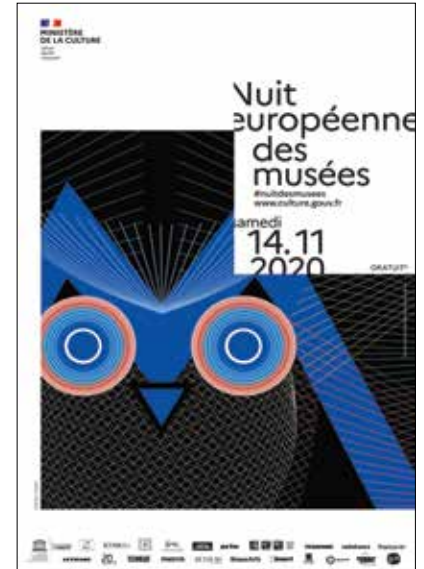


La municipalité organise un temps d'échanges autour de l'expérience des couturières de l'Atelier textiles Manu de Tulle qui ont fabriqué 6000 masques. Des pistes de développement possibles seront abordées autour des axes culturels, environnementaux et éco-solidaires avec de nombreux invités. Programme complet sur www.agglo-tulle.fr

Salle de l'Auzelou, av du Lieutenant-Colonel Faro, à partir de 13h30. Ouvert à tous

* NUIT DES MUSÉES

SAMEDI 14 NOVEMBRE



Les musées ouvrent leurs portes de 14h à minuit. Le public pourra découvrir Traits résistants au musée du Cloître et de nombreuses animations en lien avec l'exposition. Dans la lumière de cette Nuit des Musées, invitation spéciale aux donateurs et artistes au musée des Armes. Programme complet sur www.agglo-tulle.fr

Navette gratuite entre les musées du Cloître et des Armes de 18h à minuit - Sur réservation au 05 55 20 28 28

* LES COULISSES DU LIVRE

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE



La médiathèque intercommunale accueille cette exposition. Elle est conçue à hauteur d'enfant, évoque de façon ludique le cheminement d'une idée qui va naître, se développer dans le cerveau d'un auteur ou autrice, puis devenir un texte, une histoire, un album

Médiathèque Éric-Rohmer, Hall d'exposition. Tout public, entrée libre

MAJORITÉ MUNICIPALE

TULLE, UNE ÉCOVILLE ?

Notre ville dispose, tant à la Mairie qu'à travers ses citoyens, de tous les moyens techniques et les énergies humaines pour accompagner les nécessaires changements face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la décennie. Chacune et chacun pourra, dans les mois à venir, participer pleinement aux différentes actions.

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ :

La loi Labbé interdit, pour d'évidentes raisons sanitaires, l'usage des pesticides, ce qui n'a pas été sans poser problème dans nos cimetières. La végétalisation actuellement en cours permettra, sur 3 ans, de paysager ceux-ci, alliant les impératifs de santé à la création d'un lieu naturel propice au recueillement.

La première édition du concours balcons fleuris a permis à 11 familles, commerçants et associations de remporter un prix. Ils ont contribué à l'embellissement de notre ville en respectant également des critères sociaux et écologiques. Un permis de végétaliser va être mis à disposition des habitants et commerçants souhaitant contribuer plus avant au verdissement et au rafraîchissement de la ville.

L'écopâturage mis en place ces dernières années au Chambon, avec des moutons et un âne, a été une réussite tant environnementale qu'en terme d'économies. Il s'exportera désormais en centre-ville. Vous avez pu rencontrer trois de ces tondeuses écologiques au stade Cueille. Il vous reste à leur trouver un prénom pour qu'ils fassent partie intégrante de la famille tulliste.

L'HIVER VIENT :

Comme dans beaucoup d'autres villes, nous avons pu constater une nette progression du vélo après le confinement. Afin de faciliter ce mode de déplacement doux, des voies cyclables sécurisées sont à l'étude, en lien avec l'association A Bicyclette. Une concertation plus large sur la mobilité se fait au niveau de l'Agglo.

Nous souhaitons faire participer tous les citoyens désireux de s'impliquer dans la construction des projets qui les intéressent. Deux d'entre eux sont actuellement en chantier : la réfection du square du Chandon et du parc de la Mairie. Deux enquêtes sont en ligne sur le site de la Ville jusqu'au 15 octobre, une réunion publique aura lieu le 5 novembre, suivie d'ateliers participatifs. Nous vous y souhaitons nombreux.

Tous ensemble, tous acteurs, pour faire de Tulle une ville durable.



STÉPHANIE PERRIER

Maire-adjointe à l'Environnement, aux Espaces verts, aux Mobilités et à la Santé environnementale

OPPOSITION MUNICIPALE

Être élue conseillère municipale, c'est un bel engagement au quotidien qui nécessite du temps, de l'énergie, et parfois beaucoup de patience... Ce choix a la plupart du temps des conséquences collatérales sur votre vie privée et professionnelle. Rajoutez à cela un statut de femme et vous comprendrez aisément que ce rôle génère des sacrifices qu'il faut savoir accepter.

Cela fait presque neuf ans que je suis élue. Cette expérience m'a beaucoup appris et m'a enrichie. Comme mes prédécesseurs, j'ai essayé d'apporter ma pierre à l'édifice, même si le rôle de l'opposition n'est pas simple car il est trop souvent réduit à une caricature.

J'ai fait de belles rencontres. J'ai découvert des Tullistes profondément amoureux de leur ville, qui savent en parler avec passion. J'ai tissé des liens avec des membres de la majorité qui garderont toujours mon estime. Je n'oublie pas tous mes colistiers et ceux qui ont participé à la création de notre groupe « Tulle au cœur, Tulle en cœur ». Il y a une rencontre qui compte peut-être plus que les autres. Une personnalité au grand cœur, surprenante et passionnée : Raphaël que je remercie.

J'aime la politique en citoyenne impliquée. Malheureusement aujourd'hui, le mot « politique » est devenu nauséeux. La défiance de nos concitoyens à l'encontre des élus en est le signe le plus évident. A tort ou à raison ?

Le milieu politique n'a jamais été très tendre. Je peux en témoigner, il peut être sans merci. La politique est devenue une course aux mandats où tout est permis, les retournements de vestes, les alliances improbables... Où sont les convictions ?

Nos systèmes politiques avaient besoin de se renouveler mais les égots des uns et les turpitudes des autres ont engendré une politique sans foi ni loi.

En politique, une expression résume assez bien la situation « Méfiez-vous de vos ennemis et encore plus de vos amis ». Quel écœurement partagé ! Ces calculs politiques ne m'intéressent plus.

J'ai donc besoin de prendre du recul et de me retrouver. Comme je n'aime pas faire les choses à moitié, je ne veux pas être conseillère municipale à mi-temps, et participer aux séances sans envie. Or, pour l'instant, elle n'est plus là. Elle reviendra peut-être plus tard. Il ne faut jamais dire jamais...

Après une longue réflexion, j'ai donc remis ma démission à Monsieur Le Maire. Pierre Desjacques me remplacera. Il a participé à la répartition des commissions et à nos réunions. Il pourra donc sans problème prendre la suite.

Je souhaite à tous les conseillers un mandat riche en expériences et constructif. La priorité doit rester l'intérêt de notre ville et des Tullistes.



NATHALIE THYSSIER

Conseillère municipale d'opposition

Cimetière de Cueille

La Ville procède à une reprise des concessions échues au cimetière de Cueille à compter du **7 décembre**. Les concessions temporaires qui ne seront pas renouvelées ou converties dans un délai plus long par la famille seront reprises par la commune dans le respect du règlement du cimetière (cf liste des noms sur www.agglo-tulle.fr : Accueil/ Démarches en ligne/Etat civil tulle/ Autres démarches/Cimetières).

Informations au **05 55 21 73 00**



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou **05 55 21 73 16**

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou **05 55 21 73 93** ou **05 55 21 73 76**

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande. En cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou **05 55 21 73 00**

TULLE mag

n° 150 - octobre/novembre 2020

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

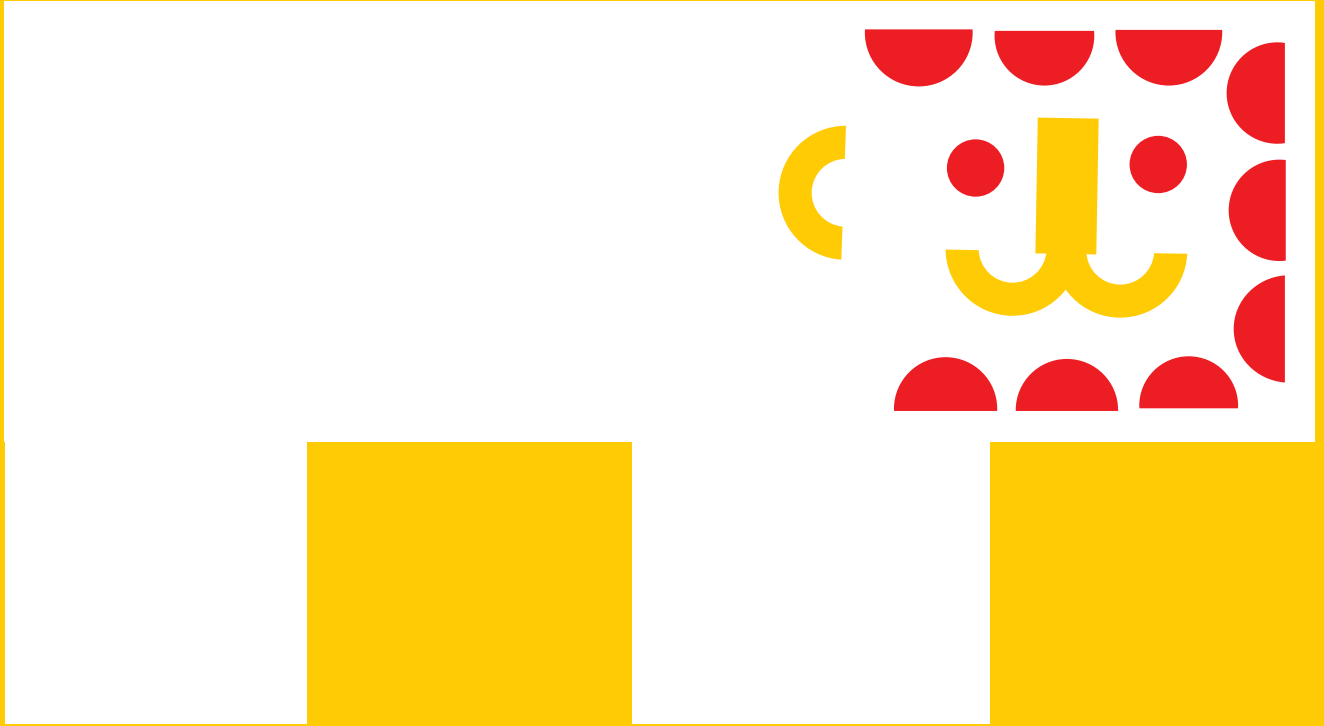
Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

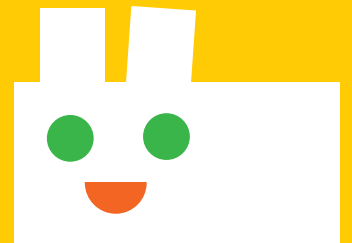
Dépôt légal : octobre/novembre 2020

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ÉRIC ROHMER

COULEURS EN FORMES



Gay Wegerif



^{ÈME}
8 BIENNALE PETITE ENFANCE
DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 30 JANVIER

programme sur www.agglo-tulle.fr
et sur www.mediatheque.tulleagglo.fr

Média
thèque
ÉRIC ROHMER
TULLE - AGGLO

UN SERVICE DE
TULLE'
agglo